



Folignan B



Nom de la variété en France

Folignan

Origine

Cette variété a été obtenue en 1964 par l'INRA en croisant l'Ugni blanc et la Folle blanche.

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Folignan est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé.

Utilisation

Variété de raisin de cuve et pour eaux-de-vie.

Evolution des surfaces cultivées en France



Eléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur jaune ou verte,
- aux feuilles adultes orbiculaires, à cinq lobes avec des sinus latéraux moyens à profonds, à fonds arrondis, un sinus pétiolaire fermé à lobes chevauchants, des dents moyennes par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes ou avec un côté convexe et un côté concave, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle, un limbe tourmenté, moyennement à fortement bullé, et à la face inférieure, une densité nulle des poils dressés et une densité moyenne des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme arrondie.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	223	239	178	196	244	240	245	271
Allèle 2	149	232	253	180	200	246	248	247	271

Phénologie

Epoque de débourrement : 7 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines et demie à 3 semaines après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Folignan est une variété de vigueur moyenne à forte avec un port demi-érigé à horizontal.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Folignan est moyennement sensible à la pourriture grise.

Potentialités technologiques

Les grappes et les baies du Folignan sont moyennes. Cette variété permet d'obtenir de vins aptes à l'élaboration d'eaux-de-vie de très bonne qualité. Les moûts peuvent être également utilisés en vue de l'élaboration de mistelles de qualité.

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé de Folignan porte le numéro 1053.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro | Montpellier, Marseillan, France.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication (année)		Taille de baies	Sensibilité à la pourriture grise	Intensité aromatique	Aptitudes œnologiques
1053	2000	INRA				

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)